

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00292

**SOUTENIR LES PROJETS DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE
SIGNATURE D'UN AVENANT RELATIF A UNE CONVENTION DE FINANCEMENT
AVEC GIER PILAT HABITAT**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 8 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 49

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Bernard BONNET, M. Christophe FAVERJON, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 22 septembre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170811-D20170029210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170922

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2017

SOUTENIR LES PROJETS DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE SIGNATURE D'UN AVENANT RELATIF A UNE CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC GIER PILAT HABITAT

Le Bureau communautaire réuni en séance le 30 juin 2015, a validé la participation financière de Saint-Etienne Métropole pour l'opération *d'aménagement et de résidentialisation des espaces extérieurs du Groupe Gambetta à Saint-Chamond, à hauteur de 50 000 €.*

Pour cette opération, une convention a été signée entre Saint-Etienne Métropole et Gier Pilat Habitat. Cette convention, notifiée le 07 octobre 2015, précise notamment les modalités de versement de la participation financière accordée par Saint-Etienne Métropole.

A ce titre, l'article 5 de ladite convention stipule que le délai de début d'opération est de 12 mois et que le délai de fin d'opération est de 24 mois à compter de la notification.

Gier Pilat Habitat a informé Saint-Etienne Métropole qu'il souhaite obtenir un délai supplémentaire de 12 mois afin de fournir l'ensemble des pièces et justifications pour l'obtention du solde de la subvention, soit le 07 octobre 2018.

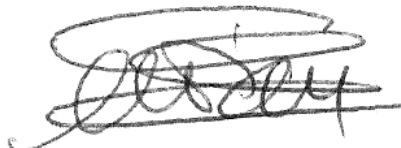
L'objet du présent rapport est d'approuver un avenant modifiant l'article 5 de cette convention pour permettre à Gier Pilat Habitat de solder l'opération dans un délai de trois ans à compter de la date de notification de la convention initiale.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant modifiant l'article 5 de la convention relative à l'opération d'aménagement et de résidentialisation des espaces extérieurs du Groupe Gambetta à Saint-Chamond,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer cet avenant.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU